

REGIE COMMUNALE AUTONOME D'AISEAU-PRESLES

Rue JF Kennedy 150/1
6250 Roselies
Tél. 071/95 22 99
Email : fs@sambrexpo.be
TVA : BE 0883 279 921
Belfius BE51 0910 1745 3662



Recrutement d'un(e) gestionnaire de centre sportif local intégré (C.S.L.I) pour la régie communale d'Aiseau-Presles

1. Emploi

Engagement d'une gestionnaire de centre sportif local intégré (CSLI) pour la R.C.A. d'Aiseau-Presles

2. Description de la fonction

Sous l'autorité du bureau exécutif et du conseil d'administration de la R.C.A, la fonction consiste notamment à assurer la gestion journalière et réalisation de l'objet social de la Régie au niveau de la :

Gestion financière

- Exécuter le budget en veillant au strict respect des dépenses prévues et en s'assurant de la bonne perception des recettes prévues.
- Rechercher activement des subsides dans le milieu sportif et de rédiger les rapports demandés par les différents pouvoirs subsidiant et organismes de contrôle.
- Elaborer et présenter le bilan annuel, les rapports d'activité et le plan d'entreprise.
- Elaboration du budget.
- Contrôler les flux financiers (recettes-subsides-dépenses)

Gestion administrative et technique

- Gérer les droits et les horaires d'accès aux salles et la répartition des locaux destinés aux clubs.
- Être l'interlocuteur entre la commune d'Aiseau-Presles, la RCA et les utilisateurs.
- Veiller à la conformité des contrats d'assurance.
- Rédiger et établir le suivi des marchés publics et de leur cadastre.
- Assurer le suivi des chantiers et des travaux effectués au sein de la RCA et veiller au bon fonctionnement des installations.
- En collaboration avec les membres du bureau exécutif, animer les réunions du CA et assurer le secrétariat du bureau exécutif et conseil d'administration.

Gestion du Personnel

- Organiser, coordonner et contrôler le travail du personnel.

Gestion de la Promotion du sport

REGIE COMMUNALE AUTONOME D'AISEAU-PRESLES

Rue JF Kennedy 150/1

6250 Roselies

Tél. 071/95 22 99

Email : fs@sambrexpo.be

TVA : BE 0883 279 921

Belfius BE51 0910 1745 3662



- Organiser des activités et animations sportives (stages et plaines, journée sportives, mérites sportifs...)
- Promouvoir toutes les activités sportives organisées au sein de la commune par le biais des différents moyens de communication mis à disposition.
- Assurer la concertation et les bonnes relations entre les utilisateurs (privés, clubs, écoles...)
- Faire preuves d'un devoir de réserve et de discrétion.

3. Profil souhaité

- Être titulaire au minimum d'un diplôme graduat/bachelier.
- Un diplôme universitaire est un atout.
- Être titulaire du diplôme de « Gestionnaire d'infrastructures sportive (Formation AES/IFAPME).
- Bien connaître le milieu sportif et les réglementations spécifiques.
- Expérience dans le secteur des sports et loisirs.
- Maîtrise de l'expression écrites et orale.
- Sens de l'organisation.
- Connaissance informatique – Connaissance lclub.
- Capacités relationnelles.
- Disposer d'un permis de catégorie B.
- La fonction suppose une disponibilité et une flexibilité des horaires, prestation WE et en soirée en fonction des événements sportifs et autres manifestations organisées au sein de la RCA.

4. Conditions requises

Le candidat doit répondre aux conditions suivantes :

- Être de bonnes conduites, vie et mœurs. (Selon certificat B.V. type 2)
- Jouir des droits civils et politiques.
- Être titulaire des diplômes requis.

5. Epreuves

Une épreuve écrite sera constituée de deux parties=

Résumé et commentaire d'un texte sur un sujet d'ordre général ou en rapport avec la fonction à pourvoir. Cette épreuve a pour objet de déceler l'esprit de synthèse et critique du candidat. Le travail à fournir doit comporter deux parties nettement distinctes :

- a) un résumé en texte continu des idées maîtresses développées ;
- b) un exposé comprenant les remarques et réflexions personnelles et éventuellement les objections ainsi que les critiques jugées opportunes.

Questionnaire de formation générale et toutes autres matières jugées utiles par le Conseil d'Administration sur proposition des membres du jury, pour la fonction à exercer.

L'orthographe sera cotée pour toute la partie de l'épreuve écrite.

REGIE COMMUNALE AUTONOME D'AISEAU-PRESLES

Rue JF Kennedy 150/1
6250 Roselies
Tél. 071/95 22 99
Email : fs@sambrexpo.be
TVA : BE 0883 279 921
Belfius BE51 0910 1745 3662



Une épreuve orale consistera en un entretien destiné à déceler les motivations du candidat et de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à sa fonction et portant sur des questions d'intérêt général et sportives.

6. Lieu habituel de travail

Les halls polyvalents à Roselies, le centre Hortent Moraux à Pont-de-Loup et les aires de sport situées sur la commune d'Aiseau-Presles.

6. Modalités d'introduction des candidatures

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation et d'une copie du diplôme et extrait du casier judiciaire (type F2) daté de moins de 6 mois, doivent être adressées par voie recommandée à la RCA à l'attention de la présidente **WAHIBA AZZAZ** rue Kennedy 150/B1 à 6250 Roselies.

Candidature à remettre pour **le 15 mai 2024 au plus tard**.

7. Situation Contractuelle

- Date d'entrée en fonction : immédiatement
- Statut d'employé : sous contrat à durée indéterminée
- Horaire 38h/semaine
- Rémunération : barème de la communauté française en vigueur dans les centres sportifs locaux.